

SCP CATUGIER - DUSAN -
BOURRASSET
Avocats Associés à la Cour
12, Rue Malbec- 31000 Toulouse
Tél. : 05.61.23.03.60 - Fax : 05.61.23.09.20

société Civile Professionnelle
Christiane DELHOM
Bruno RIAUCOUX
Anne PEYRAUD
Huissiers de Justice Associés
Résid. Alexandre 1^{er} 251 200
82000 MONTAUBAN

D° 206595

SIGNIFICATION ORDONNANCE DE REFERE TI

L'AN DEUX MILLE SEPT ET LE **TREIZE** JUIN

A la requête de :

- Madame Suzette D'ARAUJO épouse **BABILE**, née le 21 Avril 1928 à FUMEL (LOT ET GARONNE), demeurant à TOULOUSE : 51, chemin des Carmes,

Faisant élection de domicile dans le Cabinet de la SCP CATUGIER-DUSAN-BOURRASSET, Avocats, 12, rue Malbec à TOULOUSE,

Avons signifié et laissé copie à :

Christiane DELHOM, Bruno RIAUCOUX, Anne PEYRAUD,
Huissiers de Justice associés, S.C.P. titulaire d'un Office
de Huissier de Justice à MONTAUBAN (T. & G.). Résidence
Monsieur 1^{er}, Elie Garnieron, enjoint par l'un d'eux soussigné

PAR EXPLOIT SEPRE :

1°- Madame Suzette, Marie-José **PAGES** épouse **LABORIE**, demeurant à 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE : 2, rue de la Forge,

PAR LE PRESENT EXPLOIT :

2°- Monsieur André **LABORIE**, demeurant à 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE : 2, rue de la Forge, puis : Maison d'Arrêt de SEYSSES (31600), rue Danielle Casanova, Mat : 6600, Cellule : 226 MH 1, **et actuellement** : Maison d'Arrêt de MONTAUBAN (82000), 250, avenue Beausoleil, Mat : 11773, Cellule 215

OÙ ÉTANT ET PARLANT A, Voir PV de Signification annexé

De la copie exécutoire d'une ordonnance de référé, réputé contradictoire et en premier ressort, rendue par le Tribunal d'Instance de TOULOUSE le PREMIER JUIN DEUX MILLE SEPT,

Afin qu'ils n'en ignorent.

Leur déclarant en conformité de l'article 490 du Nouveau Code de Procédure Civile, qu'ils ont pour interjeter appel un délai de QUINZE JOURS, à compter du jour de la présente signification, augmenté s'il y a lieu des délais prévus par l'article 643 du même Code.

Leur rappelant en outre que conformément aux articles 680, 899 et 900 du Nouveau Code de Procédure Civile, l'appel devra être formé par un Avoué près la Cour d'Appel de TOULOUSE, par déclaration contenant constitution dudit Avoué, déposée au Secrétariat Greffe de la Cour d'Appel de TOULOUSE et que, conformément à la Loi du 12 Mai 1981, l'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement d'une indemnité à l'autre partie.

SOUS TOUTES RESERVES. DONT ACTE,

SCP
Ch. DELHOM
B. RIAUCOUX
A. PEYRAUD

HUISSIERS DE JUSTICE
ASSOCIES

3 BI Gustave Garrisson B.P. 200
82002 MONTAUBAN CEDEX
Tél 05.63.03.31.90
Fax 05.63.03.34.45.

TRESORERIE GENERALE
0000146546 N

scp.delhom.riaucoux.peyraud@huissier-
justice.fr

Etude ouverte de 8h à 12h00 et de 14h à 18h
Membre d'une association de gestion agréée
acceptant à ce titre le règlement des honoraires
par chèques

N° RCS MONTAUBAN 321 854 465
(2002D230) CAPITAL 108238.80 euros

TVA intra communautaire :
FR9032185446500010.



Coût définitif de l'acte

| | |
|---------------------|-------|
| Transport art.18.1 | 6.10 |
| Droit fixe art.6.1 | 26.41 |
| T.V.A. 19.60 % | 6.37 |
| Taxe fiscale art.20 | 9.15 |
| Total T.T.C. Euros | 48.03 |

PROCES-VERBAL de SIGNIFICATION

Numero de l'acte : MD13461 1
Affaire BABILE Suzette/LABORIE André

Dossier MD13461

Cet acte a été remis par cleric assermenté suivant les déclarations qui lui ont été faites.

POUR : Monsieur LABORIE André

A LA PERSONNE MEME DU DESTINATAIRE

Coût définitif : **48.03** Euros

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

Le présent acte comporte : 7 feuille (s)

